

Section Bac	Comptabilité		
Nom De l'UE	Droit social		
Nom du professeur	P. de Roubaix		
Niveau	4	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	50	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	français	Crédits ECTS	4

Objectifs du cours

L'objectif du cours est notamment de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances générales en droit social ;
- de se familiariser avec les structures du droit social et les différents régimes de sécurité sociale ;
- d'acquérir une connaissance approfondie en matière de contrat de travail ;
- de pouvoir analyser, prévenir et résoudre des différends liés à la relation de travail ;
- de s'approprier les outils et de développer ses aptitudes afin de pouvoir traiter/examiner des questions liées au droit social ;
- ...

Contenu du cours

Le contenu du cours porte notamment sur les matières suivantes :

- la classification des travailleurs et la nature des relations de travail
- l'organisation de la sécurité sociale : les différents régimes et les différentes branches de la sécurité sociale
- les structures du droit du travail et leurs compétences
- la hiérarchie des sources du droit
- le contrat de travail et la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail : formation, exécution, suspension et fin du contrat
- les formalités imposées par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail
- la réglementation du travail (questions choisies)
- le contentieux social (principaux éléments)
- l'application de la matière enseignée à des cas pratiques et exercices

- la consultation des sources d'information et la familiarisation avec les outils utiles
- ...

Méthodologie

- Cours magistral en ce qui concerne les principes
- Illustration par des cas concrets/jurisprudence
- applications et exercices pratiques

Supports

- Syllabus
- Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à des situations issues de la vie courante, en disposant des textes législatifs ou réglementaires y afférents,

- d'identifier celles qui sont concernées par le droit social ;
- de résoudre ou prévenir les problèmes juridiques susceptibles de se présenter, en y appliquant les dispositions appropriées du droit social et, le cas échéant, en y intégrant des notions ou des relations avec le droit civil ;
- d'analyser les termes d'un contrat de travail le mieux approprié à une situation donnée et d'en justifier la conformité pour en expliciter les termes aux cocontractants ;
- de justifier les diverses formalités imposées par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail.

Evaluation

Examen écrit

Pondération

Evaluation de 1 ^{ière} session	Evaluation de 2 ^{ième} session
100%	100%